

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

1

S²LO

Exercice 2025

Rapport d'orientation budgétaire

Conseil des Maires du 5 mars 2025

Conseil d'agglomération du 19 mars 2025

Le rapport d'orientation budgétaire 2025 est présenté à l'aune du projet **Horizon** validé en juin 2023. notamment le programme pluriannuel d'investissement présenté en juin 2023.

Il est composé de plusieurs parties distinctes :

- 1 - Une approche des résultats d'exploitation 2024** qui permettra de mettre en perspective les orientations 2025.
- 2 - ARCHE Agglo, en action** : il s'agit ici de mettre en évidence l'action quotidienne de l'agglo au regard des 5 grandes orientations du projet de territoire et de préciser le coût de chacune des politiques développées.
- 3 - Les ressources de l'agglo** : quelles sont les recettes dont dispose l'agglo pour financer ses politiques ?
- 4 - Horizon, année 2** : il s'agit ici de mettre en évidence le besoin en financement des nouvelles actions et/ou le renforcement d'actions déjà engagées, issues du projet de territoire.
- 5 - La mise en perspective de la capacité d'autofinancement prévisionnelle** pour 2025.
- 5 - Les orientations en matière d'investissement**, et donc l'approche du besoin prévisionnel en financement.
- 6 - un focus sur les budgets AEP & assainissement.**
- 7 - L'état et la structuration de la dette** ainsi que son évolution.
- 8 - L'évolution des effectifs.**

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

3

SLO

1 - ARCHE Agglo, un regard sur 2024

COMMUNE D'ARCHE



Conseil des Maires du 05/03/25
CA du 19/03/2025

Budget général et budgets annexes hors ZA, AEP et Section d'exploitation hors flux financiers

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

	Budget 2024	Résultats provisoires 2024	Taux d'exécution
Dépenses réelles d'exploitation (DRF)	46 251 K€	44 204 K€	95,57 % (96,13 % en 2023)
Recettes réelles d'exploitation (RRF)	50 701 K€	50 380 K€	99,37 % (103,42 % en 2023)
Capacité d'autofinancement brute	4 450 K€	6 176 K€	
% / RRF	8,78 %	12,26 %	

Le résultat provisoire 2024 permet de dégager une CAF en progression de 1 726 K€ soit + 38,78 % par rapport à la prévision budgétaire.

- ✓ Avec un montant estimé de 44 204 K€, le niveau de consommation des crédits est de 95,57 %, soit moins 2 047 K€
- ✓ Avec un montant estimé de 50 380 K€, le niveau de réalisation des recettes est de 99,37 %, soit moins 321 K€

Budget général et budgets annexes hors ZA, AEP et

Section

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

La maîtrise de la prévision budgétaire est donc un véritable enjeu : **une variation de l'ordre de 1 % dans l'exécution budgétaire (+ ou 450 K€) représente une variation de près de 12 % de la CAF brute de l'agglomération. C'est dans cet esprit qu'a été établi le présent ROB.**

Cela doit permettre de déployer l'action de l'agglomération sans obérer sa capacité de financement ni augmenter sa pression fiscale.



Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

6



2 - ARCHE Agglo, en action



Conseil des Maires du 05/03/25
CA du 19/03/2025

En matière de tourisme et sports / nature, **ARCHE Agglo** :

↗ Fait du **Domaine de Champos du Lac de Champos** une **base sport nature doux** adaptée aux enjeux environnementaux et climatiques : labélisation du site « spot course d'orientation », suivi qualitatif de la ressource en eau, étude de l'évolution de la ressource en eau et la capacité d'adaptation du Domaine à sa raréfaction.

↗ **Déploie le schéma sports & nature** : mise à jour des conventions, diversification des pratiques sur les sentiers autour du gravel, trail, marche nordique...(On Piste Groupe Rossignol), entretien des sentiers.

↗ **Soutien l'office de tourisme Ardèche Hermitage** dans le cadre d'un contrat d'objectif pluriannuel : mise en place d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique.

- ✓ Soutien à long terme **l'Ardéchoise** dans un cadre conventionnel renouvelé.
- ✓ Soutien les **manifestations sportives**.

En matière de service à la population, **ARCHE Agglo** :

↗ Pilote, en partenariat avec la MSA, **les Maison France Services** à Saint-Félicien, Tain l'Hermitage, Saint-Donat sur l'Herbasse.

- ✓ Gère **les agences postales intercommunales** de Colombier le Jeune, Vion et Etables.
- ✓ Déploie une offre d'atelier et de stages d'inclusion numérique en proximité en animant les **Espaces Publics Numériques** (EPN) de Saint Félicien et Saint Jean de Muzols.
- ✓ Finance le déploiement de la **fibres optique** à la maison sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Gère une offre de **transport urbain en centralité**.
- ✓ Transporte quotidiennement **3 200 scolaires**.
- ✓ Soutien financièrement l'investissement dans les très petites entreprises : **commerce, artisanat**.
- ✓ Soutien l'économie de proximité : animation des **tiers lieux économiques ARCHI'Made**.
- ✓ **Accompagne les centralités** et centre-bourgs sur la redynamisation de leur centre ville, bourg et village.

Orientation n° 2 : des politiques écologiques pour préserver

En matière de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations, ARCHE Agglo :

- ✓ **Préserve la biodiversité** : gestion et valorisation des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**, des zones **humides et des cours d'eau**, **marathon de la biodiversité** -> plantation haies, création mares, prospections et partenariats.
- ✓ **Protège la ressource en eau** : participation aux projets de territoire de gestion de l'eau des bassins versants du Doux et de la Drôme des Collines, coordinateur du Projet de Territoire de Gestion de l'Eau (PTGE) Herbasse/Veaune.
- ✓ Sensibilise aux enjeux du développement durable : **animation en milieu scolaire** (plus de 160 classes du territoire).
- ✓ Elaboration d'un **nouveau PAPI** (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations).
- ✓ **Régularise les systèmes endiguements** Rhône, Bouterne, Torras et nouveaux systèmes d'endiguement.
- ✓ **Développe les formations élu.e.s** « gestion de crise inondation ».

Orientation n°2 : des politiques écologiques pour préserver

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

En matière de gestion des déchets et assimilés, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Développe et structure une filière de **gestion et valorisation des bio déchets** (compostage biodéchets et broyage de déchets verts).
- ✓ Consolide le **développement du réemploi** et intègre les nouvelles filières.
- ✓ Maintien un **contact régulier et de qualité avec les communes**.
- ✓ Développe **la prévention et la sensibilisation** à la gestion des déchets
- ✓ Aménagement, développe et optimise nos **3 déchèteries**.

En matière de transport, ARCHE Agglo :

- ↑ Favorise les **déplacements quotidiens à vélo** : desserte du collège de Mercuriol-Veaunes, aménagement entrée sud de Saint-Jean de Muzols, étude de faisabilité vélo route voie verte Herbasse, déploiement d'un schéma de signalétique et de jalonnement sur le Secteur St Félicien/St Victor, soutien à l'acquisition de Vélo à Assistance électrique.
- ↑ Proposer des lignes de **transports collectifs des zones rurales** vers la centralité (ligne fixe et/ou transport à la demande).
- ↑ Déploie et amplifie le « **savoir rouler à vélo** » dans les établissements scolaires.

Orientation n°2 : des politiques écologiques pour préserver

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

En matière d'habitat et de foncier, ARCHE Agglo :

- ✓ **Accompagne la rénovation thermique des logements** : **guichet unique** , aides à la pierre pour les ménages en fonction de leur revenus, aides au changement de chauffage bois, **aides à la rénovation globale**.
- ✓ Soutien la production de **logements à loyer abordable** par des **aides financières** et/ou des **garanties d'emprunts** à destination des bailleurs sociaux.
- ✓ Pilote les actions portées dans le **Programme Local de l'Habitat** (foncier, seniors, étude urbaine).
- ✓ **Soutien financièrement les communes** dans la mise à jour de leur document d'urbanisme.
- ✓ S'adapte aux nouveaux enjeux : **raréfaction du foncier**, économie circulaire, emploi.
- ✓ **Instruit**, pour le compte des communes, **les actes liés au droit du sol**.
- ✓ **Conseille les habitants** et les communes dans le cadre de permanences décentralisées

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de son Plan Alimentaire Territorial (PAT), ARCHE Agglo :

- ➔ Développe la **solarisation des toitures publiques** et ombrières et le **photovoltaïsme agricole**.
- ✓ Pilote le **Plan Alimentaire inter-Territorial**, en partenariat avec la communauté de communes de Rhône Crussol : mobilisation des acteurs du système alimentaire local -> du producteur aux consommateurs avec notamment des ateliers de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durable dans les écoles du territoire, des défis « famille à alimentation positive ».
- ➔ **Accompagne les communes** dans leurs transitions écologiques et énergétiques -> **atlas de la biodiversité**.
- ✓ Soutien **l'installation des jeunes agriculteurs**, en favorisant le développement de pratique intégrant l'évolution climatique et particulièrement la raréfaction de la ressource en eau.
- ✓ Coordonne le **Plan Pastoral Territorial 07**.
- ✓ **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes** (ambrosie, frelon asiatique, séneçon du Cap).
- ➔ Initie, développe, soutien des pratiques alternatives : **hydrologie régénérative**, « **droit à tester** ».

Orientation n°3 : un territoire qui os

En matière de développement local, ARCHE Agglo :

- Reconvertit la **friche industrielle à ITDT** à Tournon sur Rhône en EcoQuartier : projet porté par la commune et auquel ARCHE Agglo participe activement.
- ✓ **Accompagne les entreprises sur le volet environnemental** en collaboration avec les organismes consulaires : gestion des déchets, de l'eau, éco-conception, usage du numérique.
- ✓ Pilote et anime les dispositifs de développement proposés par l'Etat **Opération de Revitalisation du Territoire** (ORT) et **Programme Petite Ville de Demain** (PVD).
- ✓ Favorise la participation citoyenne à travers le **Conseil de Développement**.
- Porte le programme **LEADER Ardèche** en partenariat avec 16 collectivités ardéchoises : ce programme de développement et de coopération en ruralité a pour vocation de revitaliser les territoires en s'appuyant sur la coopération et l'innovation.
- Coordonne le **CRTE**.

Dans le cadre de sa politique «seniors & autonomie», ARCHE Agglo :

- ✓ Poursuit le déploiement de l'Escale Répît : fonctionnement à temps complet.
- ✓ Questionne le dispositif Lieu d'Information Senior Autonomie pour assurer un parcours de l'usager plus cohérent.
- ✓ Consolide et renforce les actions de prévention et de lutte contre l'isolement.
- ✓ Soutien le vieillissement en aménageant un cadre de vie bienveillant (habitat inclusif..) Cf. PLH.

En matière d'animation de la vie sociale, ARCHE Agglo :

- ✓ Renforce la coopération opérationnelle entre l'agglomération et structures d'animation de la vie sociale sur les piliers participation citoyenne, développement durable et lien social.
- ✓ Favorise le partenariat Agglomération / Caf et structure AVS sur l'enjeu commun de la veille sociale.
- ✓ Porte une attention particulière aux publics fragiles en lien avec le projet d'insertion social.

Dans le domaine économique, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Soutien les structures d'accompagnement à la création et au développement d'activités économiques.
- Facilite la **mise en relation entre les demandeurs d'emplois et les entreprises** : job dating, forum des Métiers, Forum de l'emploi (« un job en local », « pilote ton job »; « du stade vers l'emploi, « job et culture »).

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement de la jeunesse, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Accueille les enfants hors du temps scolaire au sein de **14 Accueils de Loisirs** : 12 structures associatives soutenues par ARCHE Agglo, et deux structures pilotées par ARCHE Agglo.
- ➔ Assure une **coordination territoriale** en favorisant la mise en réseau, notamment au travers des conventions avec les partenaires associatifs : **CS Tournon, MJC/CS du Pays de l'Herbasse, MJC/CS de Tain l'Hermitage / Addiction France / ADSEA** ...
- ✓ **Accompagne les jeunes** dans leurs projets, l'accès aux droits, l'engagement citoyen.
- ✓ Développe les **actions de prévention des situation à risques**.
- ➔ Renforce les actions en matière **d'information, d'orientation et d'emploi**.

Dans le domaine de la culture, **ARCHE Agglo** :

- Pilote et déploie **l'action culturelle d'ARCHE Agglo** autour de trois axes : l'Education aux Arts et à la culture (EAC), l'enseignement musical et la lecture publique.
- ✓ Propose une **offre éducative en matière d'EAC** / d'environnement ... plus structurée et plus lisible en direction des écoles – collèges et lycées.
- ✓ Déploie des **actions de valorisation de l'école de musique** sur les territoires de l'agglomération afin de renforcer la lisibilité de l'école de musique.
- Créée, anime et coordonne **un projet de lecture publique** à l'échelle de notre territoire.

En matière d'accueil du jeune enfant et soutien à la parentalité, **ARCHE Agglo** :

- ✓ Gère **11 structures d'accueil** et soutien financièrement **2 crèches associatives**, représentant globalement **237 berceaux**.
- ✓ Lutte contre la **pénurie des professionnels**.
- ↗ Développe sa fonction **d'autorité organisatrice de la petite enfance**
Pilote et anime les **4 relais petite enfance** du territoire.
- ✓ **Accompagne les 348 assistants maternels** du territoire.
- ✓ Accueille, conseille, oriente les jeunes parents.
- ✓ Pérennise et amplifie le **Mois des Familles**.
- ↗ Conforte la vie du **réseau Parentalité ARCHE Agglo**.

Des fonctions supports à l'appui des services

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Pole technique / gestion du patrimoine / espace aquatique Linaë

- ✓ Développe et pilote une organisation adaptée aux besoins futurs de l'agglo :
 - **suivi de grands travaux** (médiathèques, Champos 2025, rénovation des déchèteries, implantation des services techniques, accueil de loisirs...).
 - compétences techniques en matière de VRD (**développement ZA Champagne, Champos 2025**, programme des mobilités douces).
- ✓ Entretien le **Domaine du Lac de Champos**.
- ✓ Apporte un **appui technique** aux communes.
- ✓ Entretien **57 bâtiments**.
- ✓ **Espace aquatique Linaë** : suit le délégataire sur le volet technique.

Des fonctions supports à l'appui des services

Administration générale : assure au quotidien le bon fonctionnement de l'agglo

✓ Pilote les ressources humaines (303 salariés permanents) :

- Pilote et anime le dialogue social.
 - Assure la gestion prévisionnelle des emplois et compétences.
 - Organise et pilote les recrutements.
 - Pilote le plan de formation.
 - Gère un plan de formation mutualisé avec les communes (11 actions, 165 agents communaux).
- ↗
- Coordonne et anime une politique de sensibilisation de sécurité au travail.
 - Gère les carrières et les paies des agents.

✓ Pilote les finances :

- Elabore le budget et veille à sa bonne exécution.
- Maitrise et pilote la chaîne comptable.
- Gère de la dette.
- Pilote la prospective financière et fiscale.

Des fonctions supports à l'appui des services

Administration générale : assurer au quotidien le bon fonctionnement de l'agglo

✓ Le système d'information :

- Assure le bon fonctionnement de l'ensemble du parc informatique.
- Déploie des outils permettant une optimisation de nos différents outils.
- Maintien et pilote l'ensemble des liaisons inter-site et au delà (télétravail).
- Pilote et développe un SIG.

✓ La communication :

- Conçoit des documents (magazine communautaire « la 41 », Ah le Mag, flyers, dépliants, affiches, programmes...).
- Coordonne et pilote les relations avec la presse.
- Anime la communication via les réseaux sociaux.

Des fonctions supports à l'appui des services

Administration générale : assurer au quotidien le bon fonctionnement de l'agglo

- ✓ **La commande publique** (service commun avec les communes de Tournon-sur-Rhône et Saint-Donat-sur-l'Herbasse) :

- Assiste et conseille les directions opérationnelles.
- Gère les procédures de consultation liées aux marchés publics et autres contrats publics.
- Assure l'adaptation et le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats.
- Participe à la gestion des contentieux en lien avec les conseils extérieurs.
- Assure une veille juridique et prospective.

Le coût des politiques communales

Besoin en financement,
budget 2024

Objectif 2025

Déchets ménagers et assimilés	7 251 K€	7 402 K€	2,08%
Services support	3 947 K€	4 177 K€	5,84%
Accueil du jeune enfant	2 265 K€	2 531 K€	11,75%
Transport	1 764 K€	1 836 K€	4,11%
Environnement	915 K€	902 K€	-1,42%
Accueil de loisirs	872 K€	905 K€	3,82%
GEMAPI	847 K€	632 K€	-25,38%
Espaces aquatique Linaë	824 K€	855 K€	3,79%
Tourisme	818 K€	971 K€	18,71%
Economie hors ZA	788 K€	733 K€	-7,02%
Ecole de musique	560 K€	536 K€	-4,27%
Action sociale & coordination	510 K€	499 K€	-2,06%
Politique jeunesse	435 K€	429 K€	-1,50%
Habitat/logement	378 K€	413 K€	9,34%
Aménagement	281 K€	317 K€	12,96%
Développement local	256 K€	253 K€	-1,18%
Service à la population	253 K€	213 K€	-15,88%
PAPH	240 K€	250 K€	4,04%
Politique culturelle	234 K€	216 K€	-7,74%
Liaisons douces / sentiers	188 K€	234 K€	23,95%
Lecture publique	95 K€	144 K€	51,41%
GEPU	67 K€	267 K€	297,25%
Domaine du lac de Champos	1 K€	-38 K€	-2772,44%
Total	23 789 K€	24 677 K€	3,73%

3 – Les ressources de l'agglo

Une fiscalité à taux constants adaptée

Produits attendus 2025

CONFIDENTIEL

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le

26

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Impôts directs locaux (TFPB, TFPNB, THRS, CFE)	9 325 K€	produit 2024 + 2 %
TASCOM	530 K€	produit 2024 + 2 %
IFER	1 143 K€	produit 2024 + 2 %
Fraction de TVA nationale (compensation de suppression de la CVAE)	3 997 K€	produit 2024 + 2 %
Fraction de TVA nationale (compensation de suppression de la TH)	7 688 K€	produit 2024 + 2 %
TEOM	7 692 K€	produit 2024 + 2 %
Redevance Ordures ménagères	78 K€	produit 2024
GEMAPI	1 911 K€	produit 2024
Versement Mobilité	2 100 K€	produit 2024
Taxe de séjour	370 K€	produit 2024
DGF	3 396 K€	produit 2024 + 2 %
Compensation valeur locative	2 738 K€	produit 2024 + 2 %
	40 968 K€	Ressources CA 24 + 1,72 %
FNGIR (péréquation nationale)	2 166 K€	idem 2024
Attribution de compensation (péréquation locale)	8 450 K€	idem 2024
FPIC / TGEMAPI (péréquation nationale)	39 K€	idem 2024
Dotation de Solidarité Communautaire (péréquation locale)	600 K€	idem 2024
	11 255 K€	Reversement d'impôts
	29 713 K€	Ressources nettes



Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE



4 - Horizon, année 2

COMMUNE D'ARCHE



Conseil des Maires du 05/03/25
CA du 19/03/2025

Orientation n°2 : des politiques écologiques pour préserver les ressources du territoire

Fiche action n°8 :

Devenir un territoire résilient face aux risques naturels (gestion des crues et ruissellement).

Nature : contrat de projet « Plan Intercommunal de Sauvegarde » - PICS

Objectif :

- ✓ Répondre aux obligations de la loi n°2021-1520 du 25/11/2021 qui impose la réalisation des PICS dans les intercommunalités dont au moins une des communes membres est soumise à l'obligation de réaliser un PCS.
- ✓ Apporter un soutien technique aux communes dans la réalisation/mise à jour de leur PCS.

Charge : 36 K€

Orientation n°3 : un territoire qui ose et qui innove

Fiche action n°19 :

ARCHE Agglo, une marque employeur attractive

Nature : renforcer le service prévention par 1 un ETP

Objectif :

- ✓ Développer la culture de la sécurité au travail.
- ✓ Prendre en compte les risques psycho-sociaux.
- ✓ Amplifier les démarches de prévention dans l'ensemble des services.

Charge : 28 K€

Orientation n°4 : la diversité et la solidarité comme ciments

Fiche action n°20 :

Créer des liens entre le monde de l'entreprise et les jeunes du territoire

Nature : 1 ETP chargé de mission en substitution à l'alternant actuellement en place

Objectif :

- ✓ Créer du lien entre les 15-25 ans et les entreprises ou structures médico-sociales.
- ✓ Faciliter la rencontre avec les métiers et secteurs qui recrutent sur le territoire.
- ✓ Préparer les jeunes au monde professionnel.

Charge : 37 K€

Orientation n°5 : le bien vivre et le sentiment d'appartenance

Fiche action n°25 :

Adapter l'offre d'enseignement musical aux nouvelles pratiques et aux attentes du public

Nature : prestataires

Objectifs :

Renouveler le projet éducatif et culturel de l'école pour :

- ✓ Répondre aux attentes actuelles du public, en matière d'enseignement musical.
- ✓ Avoir des pratiques cohérentes avec le projet culturel du territoire.

Charge : 15 K€

Orientation n°5 : le bien vivre et le sentiment d'appartenance

Fiche action n°26 :

ARCHE Agglo, un territoire 100 % EAC

Nature : 0,5 ETP chargé de mission + prestataires

Objectifs :

- ✓ Proposer des parcours artistiques hors temps scolaires dans les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) et Relais Petite Enfance (RPE), dans les Accueils de Loisirs et les structures médicosociales et sociales
- ✓ Renforcer les interventions culturelles durant le temps scolaires (écoles / collèges / lycées)
- ✓ Développer des liens et conduire des projets avec les entreprises du territoire en collaboration avec les services économiques de AA
- ✓ Proposer des parcours artistiques en dehors de tout cadre institutionnel pour aller à la rencontre de l'ensemble des publics et notamment des publics les plus éloignés de la culture.

Charge : 60 K€

FA n°8 : devenir un territoire résilient face aux risques naturels (gestion des crues et ruissellement)

FA n°19 : ARCHE Agglo, une marque employeur attractive

FA n°20 : créer des liens entre le monde de l'entreprise et les jeunes du territoire

FA n°25 : Adapter l'offre d'enseignement musical aux nouvelles pratiques et aux attentes du public

FA n°26 : ARCHE Agglo, un territoire 100 % EAC

36 K€

28 K€

37 K€

15 K€

60 K€

Horizon, année 2 besoin en financement

176 K€

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

34

S²LO

5 - Mise en perspective de la capacité d'autofinancement prévisionnelle

COMMUNE DE VITTEL

ARCHE
Agglo

Conseil des Maires du 05/03/25
CA du 19/03/2025

Objectif de capacité de financement

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

35

Le coût des politiques communautaires à périmètre constant
Les intérêts de la dette
Les péréquations locales et nationales

24 677 K€
502 K€
11 255 K€

Besoin en financement brut

36 434 K€

Ressources fiscales et dotations

40 968 K€

Capacité de financement à périmètre d'action constant

4 534 K€

Horizon année 2

176 K€

Objectif CAF 2025

4 358 K€

Objectif de capacité de financement

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
 Reçu en préfecture le 20/03/2025
 Publié le
 ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

36



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 (*)	CA 2022 (**)	CA 2023	CA 2024	Orientations
CAF brute	2 253 K€	2 672 K€	3 876 K€	4 054 K€	4 021 K€	6 762 K€	7 221 K€	6 176 K€	résultats provisoires 2025
Capital des emprunts	1 633 K€	1 556 K€	1 575 K€	1 693 K€	1 724 K€	1 715 K€	1 764 K€	1 677 K€	1 651 K€
CAF nette	620 K€	1 116 K€	2 301 K€	2 361 K€	2 297 K€	5 047 K€	5 457 K€	4 499 K€	2 707 K€

(*) hors recette exceptionnelle fond "covid" : 1 117 182 €

(**) hors recette exceptionnelle fond "covid" : 624 626 € et hors cession Maison des Vins : 320 000 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE



6 - L'investissement

Investissement 2025 : besoin

Le besoin en financement est estimé à 13 050 K€, RAR 2024 inférieur à 13 050 K€ (différence de 0 K€)
19 759 K€ (dépenses d'investissement) – 6 709 K€ (subventions)

	Dépenses d'équipement	Besoin en financement	
Equipements	7 134 K€	5 796 K€	50,41%
Economie hors ZA	2 704 K€	1 294 K€	10,41%
Patrimoine communautaire	1 254 K€	1 193 K€	10,27%
Déchets	1 222 K€	974 K€	8,43%
Soutien aux communes	916 K€	916 K€	3,61%
GEPU	1 216 K€	743 K€	2,86%
Transport	824 K€	575 K€	3,98%
Politique habitat	566 K€	566 K€	2,40%
Domaine de Champs	445 K€	435 K€	3,58%
Environnement	1 030 K€	404 K€	1,79%
Liaisons douces / sentiers	287 K€	245 K€	1,91%
GEMAPI	2 161 K€	-90 K€	0,34%
Total	19 759 K€	13 050 K€	

Investissement 2025 : besoin en

Dépenses d'équipement Besoin en financement

OP 1047 01 : ALSH Les goules	1 745 K€	802 K€
OP 1051 : Maison France Service	8 K€	6 K€
OP 1065 : collèges	505 K€	505 K€
OP 1070-107001 : médiathèques	441 K€	441 K€
OP 1076-107601 : pôle technique	1 908 K€	1 908 K€
Espace aquatique Linaë	119 K€	119 K€
OP 1078 : fibre	1 718 K€	1 718 K€
OP 109 : ITDT	690 K€	297 K€
Equipements	7 134 K€	5 795 K€
OP 1001 : pôles admi & tech	407 K€	407 K€
OP 1002 : matériel info. & tél	424 K€	424 K€
OP1041 : petite enfance	31 K€	31 K€
OP 1045 : bâtiments crèche	134 K€	73 K€
OP 1050 : services techniques	11 K€	11 K€
OP 1063 : achat de véhicules	105 K€	105 K€
OP 1064 : entretien patrimoine communautaire	142 K€	142 K€
Patrimoine communautaire	1 254 K€	1 193 K€

Investissement 2025 : besoin en financement

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

	Dépenses d'équipement	Besoin en financement
OP 100 : aménagement voirie	2 384 K€	974 K€
OP 121 : entretien patrimoine économique	4 K€	4 K€
OP 111 : aides économiques	316 K€	316 K€
Economie hors ZA	2 704 K€	1 294 K€
OP 1030 : déchets	260 K€	254 K€
OP 1034 01 : déchèterie Saint Donat	877 K€	635 K€
OP 1034 03 : déchèterie Tournon	14 K€	14 K€
OP 1034 : déchèterie	71 K€	71 K€
Déchets	1 222 K€	974 K€
OP 1006 : fonds de concours	916 K€	916 K€
Soutien aux communes	916 K€	916 K€
OP 1077 : GEPU	1 216 K€	743 K€
GEPU	1 216 K€	743 K€
OP 1073 : PPI Domaine de Champos	294 K€	292 K€
Camping du Domaine du Lac de Champos	110 K€	109 K€
OP PH 71 : Domaine de Champos	41 K€	34 K€
Domaine de Champos	445 K€	435 K€

Investissement 2025 : besoin en

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Document
Département
41

Dépenses d'équipement Besoin en financement

OP1060 : AAGDV	31K€	31 K€
OP 1003 : habitat / logement	535 K€	535 K€
Politique habitat	566 K€	566 K€
OP 800 : SC TSR/PdI	50 K€	50 K€
OP 801 : SC Vion-SJM	280 K€	120 K€
OP 802 : SC Tain-St Donat	274 K€	194 K€
OP 803 : SC St Félicien-St Victor	23 K€	23 K€
OP 804 : équipements	167 K€	167 K€
OP 805 : stationnement	30 K€	21 K€
Transport	824 K€	575 k€
OP 1082 : Liaisons douces Viarhona	82 K€	169 k€
OP 1083 : Sentiers	205 K€	76 k€
Liaisons douces / sentiers		245 k€

Investissement 2025 : besoin en

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE



	Dépenses d'équipement	Besoin en financement
OP 1012 : service rivière - divers	11 K€	12 K€
OP 1013 : BV Bouterne	310 K€	-169 K€
OP 1016 : la Veaune	474 K€	-1 032 K€
OP 1017 : le Torras	44 K€	44 K€
OP 1021 : petits affluents du Rhône	268 K€	168 K€
OP 1024 : restau. géomorpho	95 K€	50 K€
OP 1027 : stations mesures débits	24 K€	13 K€
OP 1035 : SMBVD	56 K€	56 K€
OP 1036 : ruissel. & réduction de la vulnérabilité	157 K€	46 K€
OP 1037 : étude de danger & entretien ouvrage	272 K€	272 K€
OP 1068 : plan de gestion ZH	75 K€	75 K€
OP 1069 : Rionne	60 K€	60 K€
OP 1080 : Dégâts d'orages	315 K€	315 K€
GEMAPI	2 161 K€	-90 K€

Investissement 2025 : besoin en

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Document
Délibération 43

	Dépenses d'équipement	Besoin en financement
OP 1022 : ENS	53 K€	47 K€
OP 1031 : ENS Pierre Aiguille	5 K€	3 K€
OP 1032 : ENS étang du Mouchet	90 K€	58 K€
OP 1081 : Hydrologie générative	303 K€	11 K€
OP 1084 : Atlas de la Biodiversité	300 K€	24 K€
OP 1079 : solarisation	279 K€	261 K€
Environnement	1 030 K€	404 K€

Investissement : mise en perspective avec les objectifs du PPI

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Extrait du PPI

	2023	2024	2025	Total année 1 à 3
Dépenses d'équipement	19 371 K€	11 220 K€	11 824 K€	42 415 K€

Exécution – hors GEPU

CA 2023	10 367 K€	CA 2024, provisoire	18 543 K€	Objectif 2025	Total année 1 à 3
Dépenses d'équipement	10 367 K€	9 386 K€	18 543 K€		38 296 K€

**Le budget d'investissement
respecte globalement la
trajectoire fixée par le PPI**

Les flux financiers Agglo

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

SYNES 45

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Attribution de compensation

8 450 K€

Dotation de solidarité

600 K€

Fonds de concours

916 K€

9 966 K€

Soit en % des recettes réelles de fonctionnement

19,17 %

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE



7 - Budgets annexes AEP & assainissement

	Budget 2024	Résultats provisoires 2024	Taux d'exécution
Dépenses réelles d'exploitation (DRF)	5 068 183 €	4 422 950 €	87,26%
Recettes réelles d'exploitation (RRF)	6 068 679 €	6 098 950 €	100,49 %
Capacité d'autofinancement brute	1 000 496 €	1 676 000 €	
% / RRF	16,49 %	27,4 8%	

La CAF brute est en nette progression par rapport à la prévision budgétaire avec une augmentation de **675 504 €**, soit + 67,52 %.

Ce résultat provisoire en hausse par rapport à la prévision initiale s'explique par une prévision budgétaire surévaluée en dépense.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

48

AEP / assainissement

EXPLOITATION

	AEP	Assainissement
Dépenses réelles d'exploitation (DRF)	1 903 K€	2 519 K€
Recettes réelles d'exploitation (RRF)	2 349 K€	3 749 K€
Capacité d'autofinancement brute	446 K€	1 230 K€

Equipements (RAR inclus) : bes

Opération : divers	340 000,00 €
Opération : Tournon divers - 401	39 944,00 €
Opération : MercuroI-Veauce - 403	20 000,00 €
Opération : matériel - 405	77 581,25 €
Opération : Saint-Donat - 408	227 902,13 €
Opération : Arlebosc - 409	17 500,00 €
Opération : Tournon réhab ouvrage - 413	85 000,00 €
Opération : Vion - 414	25 000,00 €
Opération : Vaudevaut - 415	4 948,18 €
Opération : Gervans - 417	81 830,50 €
Opération : Arthemouay - 421	10 600,00 €
Opération : La Roche de Glun - 407	53 600,00 €
Opération : Chantemerle - 422	46 000,00 €
Opération : Colombier le Vieux- 423	260 250,00 €
Opération : Colombier le Jeune - 424	35 033,75 €
Opération : Montchenu - 425	10 600,00 €
Opération : Saint-Barthélemy le Plain - 426	45 000,00 €
Opération : Etables - 427	68 000,00 €
Opération : Saint-Victor - 428	50 000,00 €
Opération : Chavannes - 429	20 028,20 €
Opération : Lempis - 441	52 832,78 €
Opération : Sécheras- 432	24 151,25 €
Opération : STEP Champos - 433	28 000,00 €

Opération : Cheminas - 438	10 479,00 €
Opération : Margès - 442	43 405,60 €
Opération : Marsaz - 443	17 500,00 €
Opération : Erôme - 502	25 000,00 €
Opération : Servas - 503	-20 000,00 €
Opération : Tain/MercuroI - 506	202 127,00 €
Opération : STEP Tain - 510	150 568,60 €
Opération : Mauves - 511	35 000,00 €
Opération : SPANC - 513	-68 000,00 €
Total, opérations réelles	2 019 882,24 €

Equipements (RAR inclus) : bes

Opération 601 : Tournon	270 696,28 €
Opération 602 : Pailharès	33 000,00 €
Opération 603 : Matériels	52 972,25 €
Opération 701 : Tain l'Hermitage	222 490,25 €
Opération 702 : Mauves	182 898,54 €
Total, opérations réelles	762 057,32 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

51
S2LO

8 - Etat et structuration de la dette

COMMUNE DE VITTEL

ARCHE
Agglo

Conseil des Maires du 05/03/25
CA du 19/03/2025

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

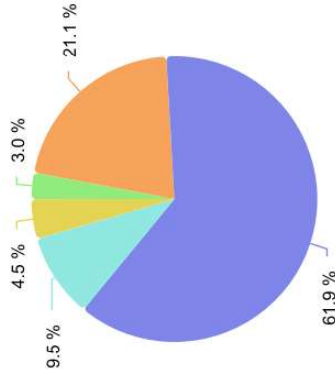
Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 20/03/2025

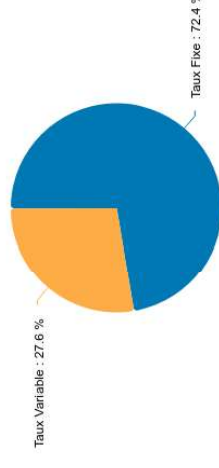
01/01/2019 01/01/2020 01/01/2021 01/01/2022 01/01/2023 01/01/2024 01/01/2025

Encours	23 615 643,83 €	27 964 222,61 €	26 552 838,04 €	23 783 535,19 €	23 094 188,91 €	21 142 189,05 €	22 086 374,47 €
Durée de vie moyenne	7 ans, 9 mois	7 ans	6 ans, 9 mois	6 ans, 6 mois	7 ans, 7 mois	7 ans, 3 mois	9 ans, 1 mois
Nombre d'emprunts	40	42	39	37	37	32	32
Taux moyen	2,02 %	1,74%	1,69 %	1,71 %	2,52 %	2,52 %	2,27 %

Répartition par durée résiduelle



Types de Taux



	Fixes	Variables	Total
Encours	15 993 480,27	6 092 894,20	22 086 374,47
%	72,41%	27,59%	100%
Durée de vie moyenne	7 ans, 9 mois	12 ans, 5 mois	9 ans, 1 mois
Duration	7 ans	8 ans, 5 mois	7 ans, 5 mois
Nombre d'emprunts	24	8	32
Taux actuariel	2,20%	3,07%	2,44%
Taux actuariel après couverture	2,20%	3,07%	2,44%

Durée résiduelle	Montant
< 5 ans	657 625,22
5 - 10 ans	4 662 264,92
10 - 20 ans	13 667 692,46
20 - 30 ans	2 108 075,40
>= 30 ans	990 716,47
TOTAL	22 086 374,47

Répartition de la dette hors budget AEP

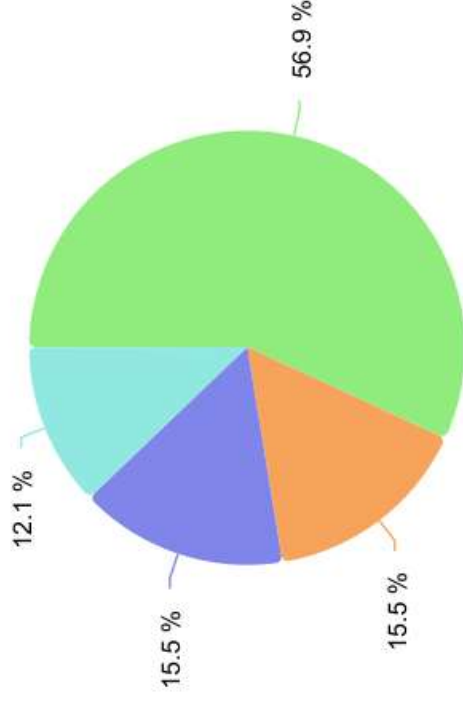
Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

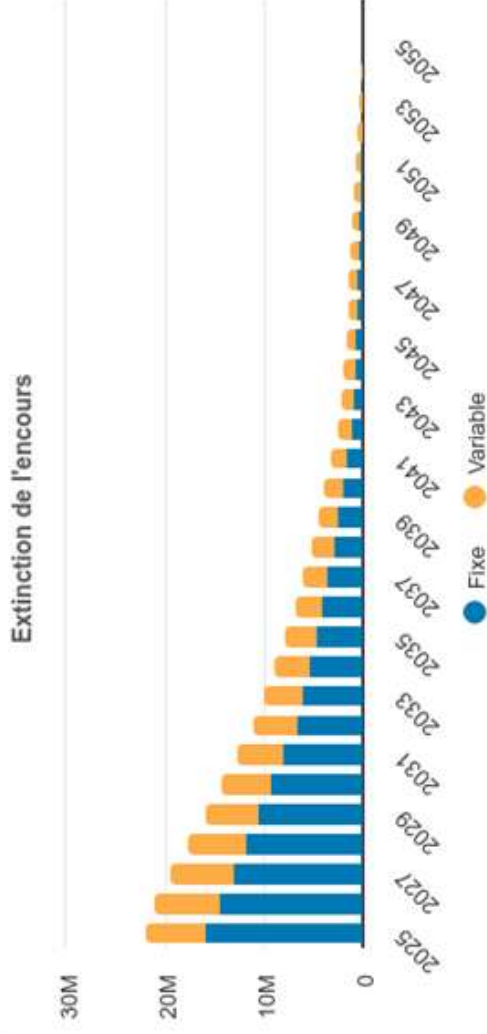
Budgets



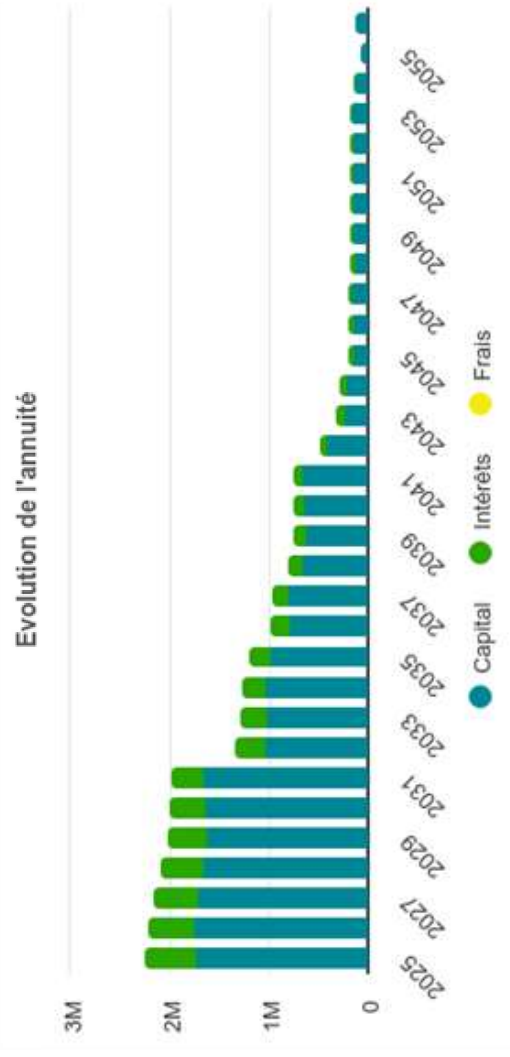
Budget	%	Montant
Budget général	56,88	12 562 846,89
Centre Aquatique	15,53	3 430 552,34
Budget Développement Economique	15,46	3 414 129,17
ZONES ACTIVITES	12,13	2 678 846,07
TOTAL		22 086 374,47

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
 Regu en préfecture le 20/03/2025
 Publié le 20/03/2025
 ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Evolution de l'encours



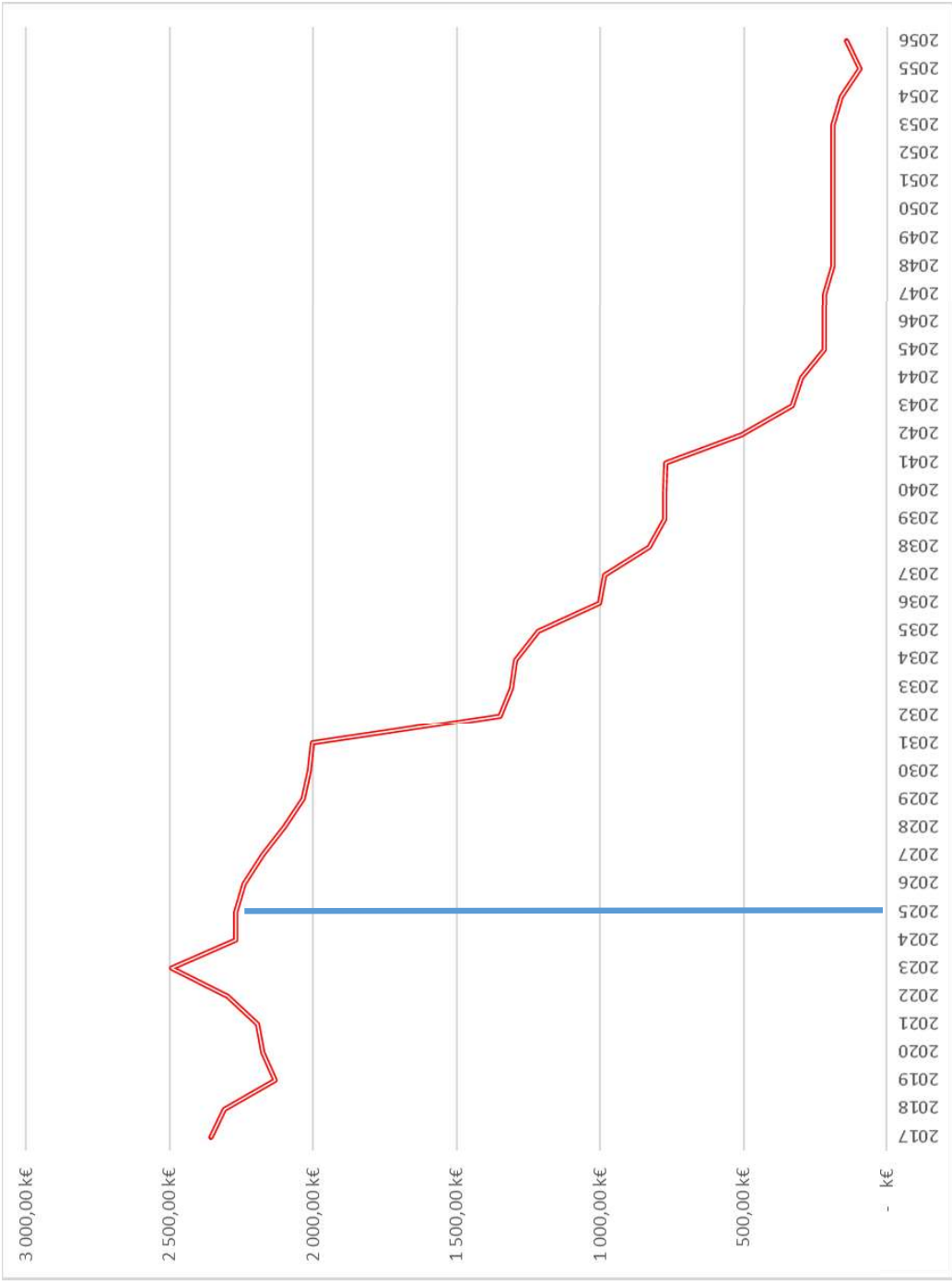
Evolution de l'annuité



2017	2 358,17 k€
2018	2 310,33 k€
2019	2 133,09 k€
2020	2 175,32 k€
2021	2 193,89 k€
2022	2 298,99 k€
2023	2 495,22 k€
2024	2 271,30 k€
2025	2 268,99 k€
2026	2 240,89 k€
2027	2 176,24 k€
2028	2 101,08 k€
2029	2 035,43 k€
2030	2 011,89 k€
2031	2 002,92 k€
2032	1 349,88 k€
2033	1 309,75 k€
2034	1 294,13 k€
2035	1 216,75 k€
2036	1 002,02 k€
2037	983,68 k€
2038	828,82 k€
2039	775,94 k€
2040	773,94 k€
2041	771,65 k€
2042	506,38 k€
2043	331,91 k€
2044	298,82 k€
2045	220,40 k€
2046	220,37 k€
2047	220,33 k€

Evolution de la charge de la dette hors budget AEF

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
 Reçu en préfecture le 20/03/2025
 Publiés le
 ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE



Encours = capital restant du
au 01/01/2025 sans outil de
préfinancement

Les r
hors budget AEF
Envoyé en préfecture le 20/08/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Taux d'endettement Arche Agglo (encours/recettes réelles de fonctionnement CA
2024 provisoire) = **43,84 %**

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFI, rapport « les collectivités locales en chiffre – 2024 »
données 2023) **68,9 %**

Encours de la dette par habitant Arche Agglo = **368 €**

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFI, rapport « les collectivités locales en chiffre – 2024 »
données 2023) **380 €**

Capacité de désendettement (encours/CAF brute CA 2024 provisoire) **3,5 ans**

Le seuil critique se situe entre 10 et 12 ans

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 007-200073096-20250320-DELIB_2025_137-DE



8 - Les effectifs

Tableau des effectifs d'ARCHE Agglo

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
 Reçu en préfecture le 20/03/2025
 Publiée le

ID : 007-200078096-20250320-DELIB_2025_137-DE

Situation au 01/01/2025 (conseil de janvier) EN ETP

Emplois permanents	253,2
Emplois non permanents	5
Contrats de projet	11
Contrat de droit privé	15
	284,20



Situation au 31/12/2025 EN ETP

Emplois permanents	255,70
Emplois non permanents	5
Contrats de projet	12
Contrat de droit privé	14
	288,70



Variation

Emplois permanents	2,5
Emplois non permanents	0
Contrats de projet	1
Contrat de droit privé	1
	4,5



Mouvements

Chargé prévention, santé et sécurité au travail	1
Chargé de mission jeunesse/relations avec les entreprises	1
Chargé de mission, politique culturelle	0,5
Chargé de mission PICS	1
Agent d'exploitation AEP/ass	1
	4,5

Le rapport entre la masse salariale (AEP/assainissement) et l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement sera de 27,21 %, (27,33 % sur la base des éléments du CA 2024 provisoire)

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFIP, rapport « les collectivités locales en chiffre – 2024 » données 2023) = **39,4 %**

6 stagiaires
 9 alternants